
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCIV • 2016

ACTES DU CONGRÈS
DE MONTFORT-SUR-MEU

Katharine KEATS-ROHAN

Raoul *Anglicus* et Raoul de Gaël :
un réexamen des données anglaises et bretonnes

MONTFORT ET SON PAYS - LA FORÊT EN BRETAGNE
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE

Raoul *Anglicus* et Raoul de Gaël : un réexamen des données anglaises et bretonnes

L'histoire de la révolte menée en 1075 par Raoul de Gaël et deux autres comtes contre Guillaume le Conquérant est bien connue¹. On considère parfois que la perte des terres qu'il tenait en Angleterre, puis son retour en Bretagne, où, comme on l'affirme souvent, il fomenta l'année suivante une nouvelle révolte contre Guillaume, y sont intimement liés, bien que les deux événements soient en fait sans rapport². Est-il possible que la notoriété de Raoul nous permette de le connaître mieux que certains de ses contemporains plus dociles ? Sommes-nous à même d'expliquer ce qui amena un homme qui jouissait, des deux côtés de la Manche, d'une belle fortune et d'un statut élevé, à se lancer, sans réfléchir, dans une aventure qui lui coûta la moitié de sa fortune et où il aurait pu perdre la vie ?

Aucune explication plausible de la conspiration où on le dit impliqué n'ayant jamais été formulée, le moment est venu de réexaminer toutes les données qui le concernent, tant anglaises que bretonnes, afin d'éclairer son comportement. Bien qu'il ne faille pas s'attendre à des révélations fracassantes, un tel réexamen permet de conforter le socle de nos connaissances et ouvre de nouvelles perspectives, à partir desquelles il est possible d'explorer les nombreuses questions restées jusqu'alors sans réponse.

Il n'existe que six mentions des deux Raoul – Raoul *Anglicus* et Raoul de Gaël – dans des documents rédigés hors d'Angleterre. Les listes de témoins figurant dans ces documents sont la clé de notre étude, aussi sont-elles publiées *in extenso* à la fin de cet article, dans une présentation numérotée, les numéros figurant dans le cours de l'article renvoyant à ce tableau (annexe).

1. Je remercie bien sincèrement Patrick Galliou d'avoir traduit mon texte avec son talent habituel et bien connu.

2. DOUGLAS, David, *William the Conqueror. The Norman impact upon England*, Londres, Eyre et Spottiswoode, 1964, p. 232-234 ; BATES, David, *William the Conqueror*, Stroud, Tempus, 1989, 2001, p. 180-181 ; GUILLOTOT, Hubert, « Bretagne et papauté au XI^e siècle », dans Ralf GROSSE (dir.), *L'Église de France et la papauté (X^e-XIII^e siècle)*, actes du XXVI^e colloque franco-allemand organisé en coopération avec l'École nationale des chartes par l'Institut historique allemand de Paris (Paris, 17-19 octobre 1990), Bonn, Bouvier Verlag, 1993, p. 265-286, en particulier p. 280 ; MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre. Le pouvoir des Comtes de Bretagne du X^e au XIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 104-105 ; LEWIS, C. P., « The early earls of Norman England », *Anglo-Norman Studies XIII*, 1991, p. 207-224.

*Les seigneurs de Gaël,
1024-1096*

L'une des principales difficultés de notre étude est que, bien que nous disposions de preuves qu'il s'agit d'un père et de son fils aîné et héritier, les données anglaises et françaises ne se recoupent jamais. Un seul document les montre agissant de concert en Angleterre : c'est la confirmation d'un don fait à l'abbaye de Saint-Riquier, dans le Ponthieu, par Raoul l'Anglais, avec l'accord du roi Édouard le Confesseur († le 5 janvier 1066), et confirmé au printemps 1068 avec l'accord de son fils Raoul et de Guillaume le Conquérant³. Le plus âgé des Raoul est qualifié de comte (*comes*). Il mourut probablement à la fin de 1069 ou au début de l'année suivante, son fils lui succéda alors, exerçant les mêmes fonctions. À partir de ces données, on peut supposer que Raoul l'Anglais naquit vers 1000-1010 et son fils entre 1030 et 1040⁴. Après 1034, l'Anglais n'est plus mentionné en Bretagne, mais l'on sait qu'il occupa un poste important à la cour d'Édouard le Confesseur (1042-1066) à la fin du règne de celui-ci. Édouard se voyant contraint, en 1052, de se séparer de bon nombre des membres non anglais de sa suite, en raison de la rébellion du comte Godwin puis du retour en grâce de ce dernier, il est probable que Raoul ait pu appartenir à la cour d'Édouard entre 1042 et 1050. C'est également en 1050 qu'il apparaît pour la première fois comme témoin dans un document où le roi annonce la fusion des diocèses de Devon et de Cornwall, placés désormais sous l'autorité de l'évêque d'Exeter. Parmi les témoins figurent aussi Raoul, neveu du roi et comte d'Hereford, un fils de Dreux, comte d'Amiens et du Vexin, et Godgifu, sœur du roi⁵. Le *Domesday Book* montre que Raoul a été en possession du manoir de *Tybesta*, membre du manoir royal de Creed, en Cornouaille, qu'il ne transmet pas à son fils⁶.

Raoul l'Anglais porte bien son nom. À cette époque, l'ethnonyme *anglicus* signifiait que celui qui le portait était né en Angleterre, et il existe de solides preuves que tel était bien le cas. En témoigne également le scandale causé par la révolte de son fils Raoul de Gaël contre le roi Guillaume en 1075, dont rend compte de manière inhabituellement prolixe le texte de l'*Anglo-Saxon Chronicle*, d'ordinaire des plus laconique. Dans le seul commentaire généalogique figurant dans l'ensemble de cette œuvre, on apprend ainsi que Raoul de Gaël était « Breton par sa mère, alors

3. BATES, David (dir.), *Regesta Regum Anglo Normannorum, The acta of William I (1066-87)*, Oxford, Clarendon Press, 1998.

4. COCKAYNE, G. E., *Complete Peerage of England, Scotland, Ireland, Great Britain and the United Kingdom*, édité et révisé par H.A. DOUBLEDAY et Lord HOWARD de WALDEN, Londres, G. Bell and sons, 1936, t. IX, p. 568-574, en arrive aux mêmes conclusions.

5. SAWYER, Peter, *Anglo-Saxon Charters : an Annotated List and Bibliography*, Londres, The Royal Historical Society, 1968, n° 1021 ; on trouvera le texte complet, révisé et annoté, à <http://www.esawyer.org.uk/charter/1021.html> (accès le 9 janvier 2016).

6. *Domesday Book : A complete translation*, Ann WILLIAMS, G.H. MARTIN, Londres, 2002, p. 346.



Figure 1 – Carte de localisation

que son père, appelé Raoul lui aussi, était Anglais et né dans le Norfolk⁷ ». Cette information est intéressante, bien qu'on ne puisse la prendre entièrement au pied de la lettre. En effet, pour le chroniqueur, Raoul était Anglais puisqu'il était né dans le Norfolk. Toutefois, son prénom révèle qu'il ne l'était qu'en partie. En effet,

7. *The Anglo-Saxon Chronicle*, édité et traduit par Michael SWANTON, Londres, J.-M. Dent, 1996, manuscrit de Peterborough (E), p. 210.

c'est bel et bien lui que Hariulf de Saint-Riquier appelle *Radulfus Brito*, soit Raoul le Breton⁸. On ne connaît pas le nom de son père, pas plus que ce qui l'amena en Angleterre et lui fit épouser une Anglaise, mais le *Domesday Book*, dont la rédaction est postérieure à ces événements – les données en seront analysées dans ce qui suit –, montre que ce père inconnu avait un autre fils, au prénom anglais caractéristique de Godwin, ainsi qu'un neveu ou petit-fils (*nepos*) appelé Ailsi (fig. 1). La même source montre aussi que Raoul l'Anglais avait un second fils, du nom de Harduin, qui n'est certainement pas anglais, mais d'origine germanique. Une seule autre personne de ce nom apparaît dans le *Domesday Book*, un homme appelé Harduin de *Scalariis*, à la fois vassal tenant directement sa terre du roi et vassal du comte breton Alain⁹.

Le prénom *Radulf* ou Raoul était extrêmement rare dans la Bretagne du XI^e siècle. L'analyse, par André Chédeville, des prénoms utilisés en Bretagne, montre qu'avant le XII^e siècle, on choisissait de préférence des prénoms bibliques ou bretons, ceux d'origine latine ne se trouvant que dans le pays de Rennes¹⁰. Ce n'est qu'entre 1130 et 1160 que le prénom Raoul apparaît dans le tableau dressé par A. Chédeville, où il occupe la neuvième et dernière place. À l'époque de Raoul l'Anglais et de sa famille, le prénom était encore considéré comme faisant partie du patrimoine familial et était donné à l'enfant en vertu de règles établies de longue date¹¹. Les aînés recevaient un prénom emprunté au lignage paternel et les cadets à celui de leur mère. Même si l'on doit prendre en compte la mortalité infantile, élevée à cette époque, les prénoms utilisés par une famille nous apportent des renseignements complémentaires sur celle-ci. L'importance de cette approche a été remarquablement mise en exergue par l'étude, menée par Hubert Guillotel, d'une vaste famille possédant des droits héréditaires dans l'église de Notre-Dame de Combourg, dans le diocèse d'Alet¹². Son étude a mis en évidence la récurrence régulière de certaines séries de prénoms,

8. HARIULF, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier (v^e siècle-1104)*, éd. Ferdinand LOT, Paris, A. Picard et fils, 1894, p. 241, 243, 244.

9. Ce point est discuté dans KEATS-ROHAN, Katharine S. B., « Le rôle des Bretons dans la politique de colonisation normande de l'Angleterre (vers 1042-1135) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXVI, 1996, p. 185-186.

10. CHÉDEVILLE, André, « L'anthroponymie bretonne », dans Monique BOURIN, Pascal CHAREILLE (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, t. III, *Persistances du nom unique*, Tours, Publications de l'Université de Tours, 1992, p. 18-19. Les noms romains dominants après 1160 devinrent rapidement Guillaume et Geoffroy, qui se rencontrent tous les deux dans la famille de Montfort vers 1160. À cette époque, les règles gouvernant l'attribution et la formation des prénoms étaient en train de changer.

11. LE JAN, Régine, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 179-223.

12. GUILLOTEL, Hubert, « Combour : proto-histoire d'une seigneurie et mise en œuvre de la réforme grégorienne », dans Katharine S. B. KEATS-ROHAN (dir.), *Family Trees and the Roots of Politics : the prosopography of Britain and France from the tenth to the twelfth century*, Woodbridge, Boydell press, 1997, p. 269-298.

tant bretons, comme Rivallon et Main (*Maen*), que germaniques, comme Guillaume, Gautier et Raoul. En étudiant ces divers personnages, H. Guillotel a pu identifier la famille de Guillaume de Combourg, abbé de Marmoutier, qui s'avéra être un parent lointain de Guillaume de Dol, abbé de Saint-Florent. Ces deux hommes jouèrent un rôle éminent dans les dernières phases de la réforme dite grégorienne. Le contrôle qu'exerçaient les laïcs sur les églises, sur les prêtrises héréditaires et même sur le mode de transmission des diocèses, fut alors systématiquement remis en cause. On encourageait les communautés monastiques, réformées et renouvelées, à soustraire leurs églises des mains des laïcs puis à les recevoir en donation du pouvoir épiscopal. D'autre part, la législation papale contre le mariage des clercs finit par mettre un terme à la pratique de la transmission par héritage des évêchés, ces derniers passant souvent, jusqu'aux derniers temps du XI^e siècle, de l'oncle au neveu (Dol), et même du père au fils (Rennes, Nantes, etc.). Rappelons que l'élan qui présida à la fondation et au renouvellement des monastères était sous-tendu par le désir des nobles d'établir leurs titres de noblesse en associant la construction de leur nouveau château à la fondation d'un nouveau monastère¹³. Cette volonté faisait partie intégrante de la culture de la noblesse depuis l'époque mérovingienne et explique la fondation de nombreux prieurés dépendant des grandes abbayes restaurées ou réformées au cours des XI^e et XII^e siècles.

La fondation de Notre-Dame de Combourg par le seigneur de Dol et sa parentèle avec l'aide des moines de Saint-Florent de Saumur souligna l'importance de la réforme. C'est aussi le cas, bien que de manière quelque peu différente, et à une date antérieure, de Saint-Pern, près de Plouasne, récemment étudié par Patrick Soubien et Michel Brand'honneur¹⁴. Les ruines du monastère carolingien de Saint-Pern (anciennement Saint-Bern), l'une des nombreuses victimes des invasions vikings, appartenaient à un certain Quimarhoc et à sa femme Rotruce, leur fils Brient étant probablement le prêtre qui invita des moines de Saint-Nicolas d'Angers à venir reconstruire le monastère s'ils acceptaient, en retour, qu'il y demeurât prêtre à vie. Quimarhoc avait d'autres fils, Guillaume de Plouasne et Guinguenoc. Le prénom de ce dernier s'apparente à celui de Junguenée, l'archevêque de Dol qui succéda à ce siège à son oncle Main et créa pour son frère Rivallon l'avouerie de Dol et pour son frère Gauzlin la seigneurie de Dinan ; ces derniers étant les supérieurs de Quimarhoc. De même que Raoul, fils de Donoal de Tinténac et qu'Alveus de Pleugueuneuc, ils versaient la dîme à la nouvelle église. Dans le cas de Rivallon et

13. MAZEL, Florian, « Seigneurs, moines et chanoines : pouvoir local et enjeux ecclésiastiques à Fougères à l'époque grégorienne », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 113/3, 2006.

14. SOUBIEN, Patrick, BRAND'HONNEUR, Michel, « Les enjeux de pouvoir autour de l'ancien domaine monastique carolingien de Saint-Pern », dans Joëlle QUAGHEBEUR, Sylvain SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge en Bretagne et dans l'Europe de l'Ouest. Mélanges en mémoire du Professeur Hubert Guillotel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 475-492.

de son frère, il est probable que leurs droits leur venaient de leur mère¹⁵. Comme dans le cas de Combourg, ces anthroponymes reflètent les mariages entre membres de familles authentiquement bretonnes et de familles nobles carolingiennes, ce qui se produisit à de très nombreuses reprises au cours du x^e siècle, dans un contexte d'effondrement de l'autorité centrale, puis de sa lente restauration après 936. Les anthroponymes de Gauzlin et de son fils Geoffrey – c'est aussi le prénom donné à un fils de Rivallon de Dol – sont ceux que l'on rencontre régulièrement dans la grande famille, autrefois puissante, des Rorgonides, descendants du comte Rorgo du Maine et d'Alet, dont la première épouse fut une fille de Charlemagne. La famille était suffisamment puissante pour pouvoir se permettre de défier tant Charles le Chauve que Robert le Fort, marquis de Neustrie, quand, dans les années 860, les deux hommes firent alliance avec le roi Salomon de Bretagne et Louis le Bègue, fils de Charles, dans l'espoir, qui s'avéra vain, de créer une principauté rivale, qui se serait étendue du bassin de Rennes au Ponthieu¹⁶. Néanmoins, nombre des familles seigneuriales qui émergèrent dans la région, de même que les comtes d'Anjou, du Poitou et du Maine, descendaient directement ou indirectement de Rorgo et de sa seconde épouse Bilichild. Les liens avec les Widonides – ou famille Gui-Lambert, comtes ou *missi* à Nantes –, étaient moins forts, mais tout aussi visibles. On peut les faire remonter à l'administration carolingienne de la Marche de Bretagne au ix^e siècle – le Nantais, le Vannetais et le Rennais –, créée par Charlemagne, alors que la Neustrie, le *regnum*, s'étendait entre la Loire et la Seine, territoire également désigné comme *ducatu Cenomannicus*. Pour autant que l'on puisse en déduire des cartulaires et des *acta* des comtes, un certain nombre d'hommes, venus de régions extérieures à la Bretagne, s'installèrent à la cour de Conan I^{er} (970-992) et y épousèrent des femmes de la noblesse bretonne. Certains d'entre eux, qui avaient pour prénoms Alain, Judicaël, Rivallon et Conan, étaient liés à l'ancienne famille royale. C'est à cette période et dans ce milieu qu'apparut le père de Raoul l'Anglais. Ces hommes, des nobles aux allégeances autres que bretonnes, s'établirent souvent dans les Marches de Bretagne. Certains de leurs descendants réussirent à s'imposer alors que, au xi^e siècle, les comtes de Rennes s'efforçaient d'être reconnus comme ducs de l'ensemble de la Bretagne¹⁷.

15. GUILLOTTEL, Hubert, « Des vicomtes d'Alet aux vicomtes de Poudouvre », *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1998, p. 204.

16. DOUMERC, François, *Essai de construction d'un espace princier : l'exemple des Rorgonides dans le monde franc puis dans le royaume de France et ses marges (vers 600-vers 1060)*, dactyl., thèse d'histoire médiévale, Le Mans, 2010, p. 140-164, 257-355.

17. BRUNTERC'H, Jean-Pierre, « Le duché du Maine et la marche de Bretagne », dans Hartmut ATSMÄ (éd.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, 2 vol., Sigmaringen, J. Thorbecke 1989, t. 1, p. 29-126 ; GUILLOTTEL, Hubert, « Le premier siècle du pouvoir ducal breton (936-1040) », *Bulletin philologique et historique*, 1979 ; MAZEL, Florian, « Des familles de l'aristocratie locale en leurs territoires : France de l'ouest, ix^e-xi^e siècles », dans Philippe DEPREUX, François BOUGARD,

C'est par Landévennec, vers 942-954, qu'Alain II avait entamé la restauration des monastères de Bretagne ruinés par les Normands, et, à la charnière du XI^e siècle, les abbayes de Redon et de Saint-Jacut-sur-Mer avaient été remises en état et en ordre de marche grâce à l'aide apportée par des moines du Mont-Saint-Michel¹⁸. Comme l'a montré Michel Brand'Honneur dans son étude du Rennais, la restauration des institutions ecclésiastiques correspondait en partie à la naissance des seigneuries, fondées sur la donation de terres comtales, sur lesquelles on construisit des châteaux. À l'origine, ces châtelainies furent créées et mises en place tant dans la région centrale où s'exerçait le pouvoir comtal, comme le Rennais et le Nantais, que sur les Marches du duché, s'étendant de l'Avranchin, au nord, au Poitou, au sud. Ce processus, qui commença vers 970, au moment où Conan I^{er} accéda au pouvoir, fut déterminé par trois facteurs principaux : la lutte pour l'hégémonie entre les comtes de Rennes et de Nantes, leurs alliances à géométrie variable avec leurs voisins de Normandie, du Maine, de l'Anjou, de Blois-Chartres et du Poitou, et par les conflits internes au comté de Rennes. Dès le milieu du XI^e siècle, l'Église s'employa à empêcher la création de nouvelles châtelainies, qui pouvaient remettre en cause sa propre organisation administrative. Cette volonté eut pour résultat la stabilisation des limites de diocèses et de paroisses et laissa aux comtes beaucoup moins de liberté pour leurs nouvelles donations¹⁹.

De Conan I^{er} à Alain III (970-1040), les comtes de Rennes réussirent à contrôler la construction de châteaux et l'émergence de seigneuries châtelainies. À leur origine, se trouve une donation faite à l'un des administrateurs du fisc comtal, puis la transmission du bien évoluait lentement pour devenir héréditaire au sein d'une seule famille, dotée de sa propre hiérarchie de personnes dépendantes. L'un des dangers inhérents à une telle pratique était qu'un officier puissant, comme un vicomte, s'empare de pouvoirs qui en fasse le rival du comte, situation qui fut celle des vicomtes d'Alet. Les fils d'Hamon I^{er} d'Alet et de sa femme Roiantelina de Dol contrôlaient le diocèse de Dol (Junguenée) au temps d'Alain III et firent bâtir des châteaux à Dol et Combourg

Régine LE JAN (dir.), *Les Élités et leurs espaces. Mobilité, rayonnement, domination (VI^e-XI^e s.)*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 361-398 ; BAUDUIN, Pierre, *La première Normandie (X^e-XI^e siècles) : sur les frontières de la Haute-Normandie, identité et construction d'une principauté*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2004 ; VAN TORHOUDT, Éric, « La résistance franco-bretonne à l'expansion normande dans le nord-ouest de la Neustrie (924-954) : une marche de Neustrie ? », dans Joëlle QUAGHEBEUR, Sylvain SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi...*, op. cit., p. 601-618.

18. BRAND'HONNEUR, Michel, *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes 2001, p. 234 ; LUNVEN, Anne, *Du diocèse à la paroisse. Évêchés de Rennes, Dol et Alet/ Saint-Malo (V^e-XIII^e siècle)*, Rennes, 2014, Presses universitaires de Rennes, p. 208, note 120.

19. BRAND'HONNEUR, Michel, *Manoirs...*, op. cit., p. 93-133 ; GUILLOTOT, Hubert, « Combourg... », art. cit., p. 282-283 ; BRUNTERC'H, Jean-Pierre, « Puissance temporelle et pouvoir diocésain des évêques de Nantes entre 936 et 1049 », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXI, 1984, p. 29-82 ; MAZEL, Florian, « Des familles de l'aristocratie locale... », art. cit., p. 383-398.

(Rivallon I), dans le diocèse d'Alet, au nord du Rennais²⁰. Un autre frère, Gauzlin, fit construire un château à Dinan, sur la Rance, aux frontières de la Domnonée, région accordée en apanage à Eudes, frère d'Alain III. Pendant la minorité de Conan II et la guerre civile qui s'ensuivit, entre 1047 et 1057, Eudes et ses fils tentèrent d'étendre leur influence dans le Dolois. Avant 1057, Eudes autorisa la construction de deux nouveaux châteaux dans la partie nord du diocèse d'Alet, à Tinténiac et Châteauneuf-des-Noës (aujourd'hui Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine), ce dernier étant octroyé à un petit-fils du vicomte Hamon. Tinténiac alla à un dénommé Donoal, père de Guillaume l'Ismaélite, dont le nom et les droits sur l'église de Notre-Dame de Combourg montrent qu'il appartenait à la parentèle de Rivallon de Dol reconnue par H. Guillotel²¹. Le pouvoir de la famille s'étendait jusqu'à la limite du Nantais, où Innoguent, sœur de Rivallon, était mère de Brient, seigneur éponyme de Châteaubriant²².

La fondation du couvent de femmes de Saint-Georges de Rennes [8], par le comte Alain III pour sa sœur Adèle, témoigne de l'importance de cette famille. C'est dans la charte de fondation de ce couvent que nous rencontrons pour la première fois Hamon, évêque d'Alet, qui avait remplacé Raoul vers 1026-1034. Hamon, qu'il s'agisse ou non d'une coïncidence, était le prénom germanique du père et du frère de Rivallon, vicomtes d'Alet. Un important prieuré du couvent, à La Chapelle-Janson, fut créé grâce à un don de Roiantelina, vicomtesse de Dol, mère de Rivallon et de ses frères, celle-ci étant probablement elle-même fille d'un certain Rivall²³. Il est possible qu'elle constitue le lien avec Wicohen, archevêque de Dol, qui, entre 954 et 970, partagea le pouvoir sur la Bretagne avec Thibaud I^{er} de Blois. C'est avec son fils Junguenée, qui succéda sans doute à l'un de ses oncles, du nom de Main, que commencèrent les prétentions héréditaires au diocèse de Dol. L'un des autres prieurés de Saint-Georges était Tinténiac, où le premier à occuper la seigneurie fut un certain Donoal, dont le fils (?) Raoul apparaît avec Rivallon de Dol dans le document de Saint-Pern, son frère, Guillaume l'Ismaélite, ayant succédé à son père. C'était un homme au caractère incertain, capable de se laisser aller à des débordements de violence, dont le fils Donoal, moine de Saint-Melaine de Rennes,

20. GUILLIOTEL, Hubert, « Des vicomtes d'Alet... », art. cit., p. 201-215 ; *Id.*, « De la vicomté de Rennes à la vicomté de Porhoët (fin du x^e- milieu du xii^e siècle) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXIII, 1995, p. 5-23.

21. BRAND'HONNEUR, Michel, *Manoirs...*, op. cit., p. 105-106 ; GUILLIOTEL, Hubert, « Combour... », art. cit., p. 273.

22. GUILLIOTEL, Hubert, « La place de Châteaubriant dans l'essor des châtellenies bretonnes (xi^e- xii^e siècles) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 5-46 ; BRUNTERC'H, Jean-Pierre, « Puissance temporelle... », art. cit., p. 60-69.

23. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, éd. Paul de LA BIGNE de VILLENEUVE (éd.), Rennes, 1876, n° XII, p. 108-110 ; GUILLIOTEL, Hubert, « Des vicomtes d'Alet... », art. cit., p. 204 ; MATHIEU, Étienne, « La naissance des prieurés de l'abbaye féminine Saint-Georges de Rennes (1024-1047) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 113/2, 2006, p. 93-104.

fut, par la suite, l'un des évêques les plus remarquables d'Alet. Guillaume était le prénom que portait aussi le fils aîné de Rivallon de Dol, qui devint moine puis abbé de Saint-Florent, laissant sa seigneurie à son frère Jean. Selon Orderic Vital, c'était aussi le prénom du fils aîné de Raoul de Gaël, dont le beau-père était Guillaume fitz Osbern, ami de Guillaume le Conquérant. Si Guillaume était réellement un fils aîné, cela laisserait entendre que le prénom faisait aussi partie de son patrimoine²⁴. Il est possible que le nom du fils cadet, Alain, renvoie à la famille de la mère bretonne, et sans doute de haut rang, de Raoul de Gaël.

À l'époque de la refondation de Saint-Pern, le prénom Raoul se trouve dans la famille de Tinténiac. C'est aussi celui que porte le plus jeune fils et futur héritier de la famille seigneuriale de Fougères, qui, auparavant, n'utilisait en alternance que les prénoms bretons Main et Alfred. La plus ancienne apparition connue de ce prénom dans un contexte purement breton est celle de Raoul, évêque d'Alet vers 990-1013-1026/32 [6]. Il est probable que c'était un parent proche du Raoul *cantor* qui apparaît en 1032 dans une charte du Mont-Saint-Michel où Raoul l'Anglais [5] figure aussi comme témoin. Il est mentionné encore vers 1060 comme étant le père des chantres Gauzlin et Hervé qui avaient tenu les églises de Saint-Étienne et de Saint-Germain à Rennes. Un accord entre ces deux hommes et Main, évêque de Rennes et neveu de Junguenée, fut confirmé en présence du comte Conan, entre 1055 – date de la refondation de Saint-Melaine –, et la mort de Conan en décembre 1066. Cet accord eut pour témoins Main, le neveu de l'évêque, l'abbé Even(tius) de Saint-Melaine, Raoul de Gaël et Raoul, fils d'Alain [12]. L'abbé Even(tius), qui devint plus tard archevêque de Dol, était l'un des fils de Raoul le Large, ancêtre des seigneurs de Saint-Aubin-d'Aubigné, comme l'a montré Michel Brand'Honneur²⁵. Raoul le Large avait aussi d'autres fils, nommés Guillaume, Main (père de Raoul, Robert et Guillaume), Juhel et Euen. L'évêque Raoul lui-même eut peut-être deux fils : Main et Guillaume, fils de Raoul l'Évêque, qui furent témoins de chartes de Main de Fougères vers 1040-1047²⁶. Il ne fait pas de doute que le père

24. ORDERIC VITAL, *Orderici Vitalis Ecclesiasticae Historiae Libri Tredecim*, éd. André LE PRÉVOST, 5 vol., Paris, Société de l'Histoire de France, 1838-1855, t. IV, p. 185-186, affirme que Guillaume de Gaël, neveu de William fitz Osbern, était l'un des deux candidats à la possession de Breteuil en janvier 1103. Il mourut peu après. En 1119, Breteuil fut donné par Henri I^{er} à son frère, « un audacieux champion » (*audaci athletæ*) ; *Id., ibid.*, p. 339. Il paraît très probable que Guillaume ait été un fils cadet, nommé pour la famille maternelle dont il se voyait offrir l'héritage. À sa mort, l'héritage passa à son frère aîné Raoul II. L'héritier de Raoul II est son fils Guillaume de Montfort.

25. Pour l'identification d'Even(tius) avec le fils de Raoul le Large, voir BRUNTERC'H, Jean-Pierre, « Conan II... », art. cit., p. 321-323 ; BRAND'HONNEUR, Michel, *Manoirs...*, *op. cit.*, p. 176-179, 266, 288 ; MORIN, Stéphane, *Trégor...*, *op. cit.*, p. 74.

26. GUILLIOTEL, Hubert, *Actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, éd. par Philippe CHARON, Philippe GUIGON, Cyprien HENRY, Michaël JONES, Katharine KEATS-ROHAN et Jean-Claude MEURET, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2014, n° 47, 49, p. 284, 287.

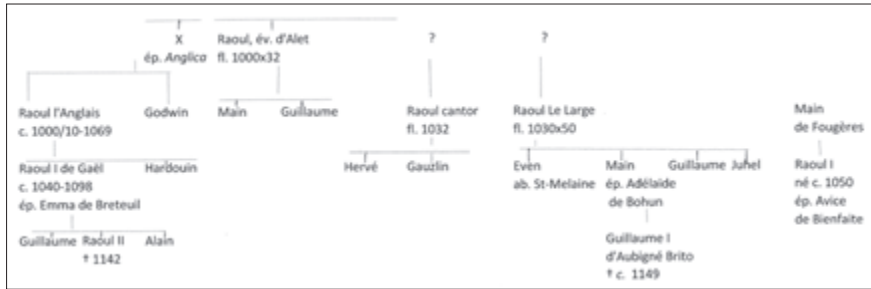


Figure 2 – Les premiers Raoul du nord-est de Bretagne

de Raoul l'Anglais, contemporain de l'évêque, ait appartenu à cette même grande famille bien apparentée (fig. 2).

La leçon de ce qui précède se lit dans un acte d'Alain III, agissant avec son frère et sa mère, lors de la refondation de l'ancienne abbaye de Saint-Méen et Saint-Judicaël de Gaël, dans le diocèse d'Alet [6]. Fondée pour la première fois vers 555 à Gaël sous le patronage de saint Jean, elle se trouvait dans la région centrale du Porhoët, zone densément boisée. En 816, Haelocar, évêque d'Alet, intervint auprès de Louis le Pieux afin de restaurer les monastères de Saint-Malo, au nord du diocèse, et de Saint-Méen, monastères qui avaient été brûlés par les troupes de Charlemagne venues pour réprimer une révolte. Les évêques d'Alet, qui étaient étroitement associés à ces deux monastères, se qualifiaient d'« *episcopus in Aleta civitate* » ou d'« *episcopus in Poutrocoet* ». Selon le diplôme de Louis le Pieux, Charlemagne lui-même avait auparavant autorisé la restauration de Saint-Méen, en accordant l'immunité à l'abbaye. Louis restaura ce privilège. Ce traitement privilégié accordé à l'évêque et à l'abbaye s'explique par l'importance du Porhoët, qui s'étendait au-delà de la Marche et à l'intérieur de cette Bretagne que les Carolingiens souhaitaient contrôler. Vers 819-820, Rorgo, ancien beau-fils de Charlemagne, devint comte d'Alet. Les actions de Louis le Pieux, à la veille de ses réformes religieuses, soulignaient l'importance donnée aux évêques d'Alet et accroissaient leur autorité sur le patrimoine des abbayes de Saint-Malo et de Saint-Méen. Elles compensaient ainsi la perte du domaine monastique de Dol, devenu évêché²⁷.

Un siècle plus tard apparut un nouvel ennemi. Attaqués par les Vikings, les moines de Saint-Méen furent l'une des nombreuses communautés de Bretagne qui prirent la fuite vers des régions plus sûres, emportant avec elles les reliques de leurs

27. GUILLIOTEL, Hubert, « Les évêques d'Alet... », art. cité, p. 253-254 ; *Id.*, *Actes*, n° 26, p. 218-224 ; LUNVEN, Anne, *Du diocèse à la paroisse...*, *op. cit.*, p. 69 ; GUILLIOTEL, Hubert, « Les origines du ressort de l'évêché de Dol », *Mémoires de la Société histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIV, 1977, p. 31-68.

saints. Ils trouvèrent refuge à Saint-Jouin-des-Marnes, dans le Poitou²⁸. La première tentative visant à refonder l'abbaye victime de ces raids eut lieu en 1008, juste avant que le duc Geoffroy ne parte pour un pèlerinage dont il ne revint pas. Selon la *Vita S. Gildasii*, Geoffroy avait demandé à l'abbé Gauzlin de Fleury de lui dépêcher un moine – ce fut Félix – qui superviserait la restauration de deux monastères, ceux de Saint-Gildas-de-Rhuys et Locminé, au sud de Saint-Méen, dans le comté de Vannes. Après la mort de Geoffroy, qui coïncida avec une révolte paysanne, sa veuve, Havoise, persuada Félix de rester et de poursuivre son œuvre. Seize ans plus tard, en 1024, eut lieu une nouvelle révolte, cette fois de barons, menée par Gleudennus, fils de Judicaël Cham, qui était à la tête d'un « *castrum* » à Gaël et possédait des terres voisinant l'ancienne abbaye réduite à l'état de ruines. Il fut défait par Alain III et exécuté. Félix, exaspéré par ce tumulte, regagna Fleury mais fut renvoyé en Bretagne par son abbé, Gauzlin, pour diriger la communauté nouvellement établie à Rhuys²⁹. Comme l'a supposé Stéphane Morin, cette révolte trouve sans doute son origine dans l'intention du comte de restaurer Saint-Méen, ce qui aurait sérieusement entamé les droits seigneuriaux de Gleudennus Judicaël³⁰. Il est d'ailleurs probable que la révolte paysanne de Rhuys ait eu les mêmes causes. Pendant la longue période qui sépara la ruine des anciennes abbayes de leur restauration, leur patrimoine était, par diverses voies, passé dans d'autres mains, nobles et non nobles. Il était inévitable qu'il y eût une résistance à la reconstitution d'anciens patrimoines ecclésiastiques et à la création de nouveaux.

La charte d'Alain pour Saint-Méen indique que la refondation commença après l'exécution de Gleudennus en 1024³¹. L'abbé Hinguéten de Saint-Jacut, dans le diocèse de Dol, fut appelé à diriger les travaux, ainsi que la communauté, jusqu'à ce que celle-ci puisse choisir son nouvel abbé. Il décida de reconstruire l'abbaye à Saint-Méen-le-Grand, non loin de Gaël. La plupart des terres et des forêts situées autour de l'abbaye, dont elle avait été dotée en 816 par Louis le Pieux, lui furent restituées. Quelque temps après, le comte Alain, venu contrôler l'avancée des travaux, donna à l'abbaye de nouvelles forêts et tous les droits sur l'église et le cimetière de Gaël, sur les revenus afférents, ainsi que sur la forêt comtale qui se trouvait dans

28. L'événement n'est pas, en lui-même, improbable, mais la preuve documentaire est peu fiable ; MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 vol., Paris, 1742-1746, réimp., Paris, Éd. du Palais-Royal, 1974, t. I, col. 4, 121) ; voir JANKULAK, Karen, *The Medieval Cult of St Petroc*, Woodbridge, Boydell press, 2000, p. 156-7. Plus généralement : GUILLOTTEL, Hubert, « L'exode du clergé breton devant les invasions scandinaves », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIX, 1982, p. 269-315.

29. *Id.*, *Actes...*, *op. cit.*, n° 26, p. 218-224.

30. MORIN, Stéphane, *Trégor...*, *op. cit.*, p. 40-42.

31. GUILLOTTEL, Hubert, « Le premier siècle du pouvoir ducal breton... », *art. cit.*, p. 63-84, p. 84, note 131.

cette paroisse. L'abbaye disposait alors d'importants droits seigneuriaux, garantissant aux moines une totale indépendance financière³².

Le fait que Raoul, évêque d'Alet, ait été témoin de cette charte place celle-ci avant la fondation de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, date à laquelle Raoul étant mort, l'évêque Hamon lui succéda [8]. La fondation eut lieu avant la mort d'Havoise, survenue le 21 février 1034. L'acte de Saint-Méen fut passé en présence de bon nombre d'évêques, dont ceux de Dol, Rennes, Alet et Nantes, ainsi que par des administrateurs du duché. La fondation de Saint-Georges et la refondation de Saint-Melaine de Rennes, survenues à des dates voisines, doivent être vues comme faisant partie du même processus, la piété allant de pair avec la volonté de renforcer la dignité et l'autorité duciales, toutes ces institutions étant des fondations ou des refondations duciales, en partie dotées par le fisc ducal. Dans le cas de Saint-Georges, la donation était géographiquement proche des terres tenues par la puissante famille d'Alet, qui possédait des châteaux à Dol et Combourg, et incluait Tinténiac. La charte de fondation, de même qu'une autre charte accordée par Alain et Eudes [9], eurent aussi pour témoins des évêques, des chapelains et des agents comtaux. Raoul l'Anglais apparaît comme témoin dans deux de ces chartes, avec son surnom, mais sans indication toponymique. Il est manifeste qu'il faisait partie de l'entourage comtal et qu'il avait des charges publiques, son nom figurant peut-être parmi les « *et multi alii* », formule qui clôt l'acte conservé concernant Saint-Méen. Étant donné l'importance stratégique de Montfort et de Montauban, qui se situaient sur un grand axe de circulation entre Rennes et Carhaix, qui séparait également le pays d'Alet du Porhoët, il est probable que le tracé des limites de la future seigneurie de Gaël-Montfort ait commencé à se former dès cette époque, devenant visible au milieu du siècle.

On ignore tout d'une possible relation entre l'évêque Raoul et son successeur Hamon. Il est vrai qu'à cette époque la papauté avait commencé à œuvrer pour empêcher la transmission des évêchés par héritage. Mais il est certain qu'une relation avec l'un de ses prédécesseurs est possible, comme on le voit à une date voisine dans la plupart des principaux évêchés, dont Dol, Rennes, Nantes, Vannes ou Quimper. Il est probable que le nom de son prédécesseur figure dans la liste de témoins attachée à l'une des trois révisions d'un acte de Conan I^{er} du 28 juillet 990 [1], relatant la donation de trois domaines au Mont-Saint-Michel, avec l'accord de leurs détenteurs, Main, neveu de l'archevêque Main, et Rorgo, fils de Goscelin et neveu de Hughes, comte du Maine. Si l'on ne tient pas compte des nombreux problèmes d'interpolation et d'embellissement que pose cet acte, les deux versions de la liste de témoins, l'une datable de 990 et l'autre d'environ 1040-1043 (la seconde

32. GUILLLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, 6 vol., Rennes-Paris, Fougeray, 1880-1886, t. II, p. 137-143.

[2] inclut Raoul le Chantre), sont du plus haut intérêt³³. La première nomme neuf évêques, mais n'identifie pas le diocèse de quatre d'entre eux, Constantin, Rodald, Drehtcand et Retualatrus. De ces quatre personnages, Constantin et Rodald sont peut-être ceux auxquels on peut le plus vraisemblablement attribuer le diocèse d'Alet, et sont donc potentiellement apparentés à la famille de Raoul d'Alet. Les deux noms se rencontrent fréquemment dans des chartes de la région. Rodald ou Rouaud devint l'un des prénoms que l'on utilisa fréquemment chez les seigneurs de Rieux (Morbihan) [11], de même que celui d'Alain, prénom du fils cadet de Raoul de Gaël³⁴. La terre de de Rodald « le vicaire » figure parmi les biens accordés à l'abbaye par Alain III³⁵.

Deux chartes, relatant le don de Saint-Exupère de Gahard à Marmoutier entre 1008 et 1032, contiennent les noms de Raoul, évêque d'Alet, de Raoul le Large, de Raoul « *praecentor* », de Raoul, fils de Liosquoreth, et du prêtre Constantin [3, 7]. Une autre charte de la même série, datée de 1040-1047, relatant un don de Raoul le Large, eut pour témoin Thibaud, fils d'Harduin [10]. La plus ancienne mention du prénom Harduin, qui est celui du fils cadet de Raoul l'Anglais, se trouve dans une charte pour Saint-Georges, datée d'environ 1032-1036, relative à un accord avec le seigneur de Tinténiac, qui eut pour témoin Jarnegon, fils d'Harduin [16]. Le prénom Harduin resta rare, mais celui de Jarnegon est majoritaire chez les seigneurs de Pontchâteau, où il alterne avec celui de Daniel. Plusieurs Jarnegon et un certain Daniel Brito se trouvaient au nombre des vassaux qui soutinrent la fondation de Saint-Jacques de Montfort par Guillaume de Montfort en 1152³⁶.

Guillaume l'Ismaélite de Tinténiac était notoirement connu pour sa tendance à abuser de son pouvoir et à ne pas respecter les églises. Cependant, il exista toujours une tension implicite entre seigneurs et monastères. Ils étaient certes interdépendants, mais chacun se faisait une idée très nette de ses droits et privilèges. Saint-Méen continua à être soutenue par le duc, mais succomba bientôt aux prétentions seigneuriales. Dans l'aveu de 1679, l'abbé déclare que son abbaye versait depuis longtemps une somme annuelle de 60 livres au baron de Gaël, sans qu'il en sache la raison. Le seigneur de Gaël répondit en affirmant que sa baronnie le faisait seigneur prééminencier des paroisses de Trémoré, Loscouët et Saint-Jean de Saint-Méen, qui

33. GUILLOTTEL, Hubert, *Actes...*, *op. cit.*, n° 6, p. 161-164.

34. TONNERRE, Noël-Yves, *Naissance de la Bretagne. Géographie historique et structures sociales de la Bretagne méridionale (Nantais et Vannetais) de la fin du VIII^e à la fin du XI^e siècle*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1994, p. 349-60, sur les châtellenies du Vannetais, incluant la famille de Rieux, descendants d'Alain le Grand.

35. Rodald ou Rotald le vicaire, avec Conan II et le comte Count Eudes, attesta deux chartes de Main II de Fougères, entre 1040 et 1047, GUILLOTTEL, Hubert, *Actes...*, *op. cit.*, n° 47 et 49, p. 284, 287. Un certain Retwalatr fut évêque vers 866, *Id.*, « Les évêques d'Alet... », art. cité, p. 257.

36. MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t.1, col. 613-615c.

avaient toutes été données à l'abbaye par la charte d'Alain III, et que c'était pour cette raison que la somme de 60 livres devait lui être versée tous les ans le jour de la fête de saint Symphorien (le 22 août), dans l'« *aula* » de Gaël, par l'abbé et le couvent de Saint-Méen. Ces derniers devaient aussi reconnaître le baron comme seigneur prééminencier desdites paroisses et fondateur de l'abbaye³⁷. Bien que les seigneurs aient en effet contrôlé le temporel des abbayes, cette revendication était en partie usurpatoire et remontait peut-être à Raoul II, fils de Raoul de Gaël, qui, en 1135, après un appel où il fut soutenu par Conan III, fut excommunié, lors d'un concile provincial tenu à Redon et présidé par l'archevêque de Tours, pour avoir ravagé « les dépendances de l'abbaye et [réduit] en quelque sort les moines en servitude³⁸ ». Il mourut en 1142 et il est indéniable que la famille conserva le contrôle de l'abbaye³⁹.

La vie de Raoul l'Anglais commença en Angleterre, et c'est dans ce pays qu'il y mourut. À l'inverse, son fils naquit probablement en Bretagne, passa en Angleterre en 1066 avec le corps expéditionnaire et revint en Bretagne en 1075. On affirme souvent que ces deux hommes entretenirent des relations complexes avec l'autorité comtale ou ducale en Bretagne. Au cours de la période où il résida dans la province, Raoul l'Anglais est cité comme témoin dans des chartes d'Alain III, qui agissait alors comme maître de la Bretagne – avec le plein soutien de son frère, le comte Eudes, et de leur mère Havoise, alors veuve –, tandis que la présence de son fils se situe sous le règne plus agité de Conan II, fils d'Alain. D'après ce que nous dit l'*Anglo-Saxon Chronicle* (voir *supra*), on peut conclure que l'épouse de Raoul était bretonne et qu'il l'avait épousée avant de quitter la Bretagne. Son père occupant une place éminente à la cour du roi Édouard en 1050, c'est en 1056-1057 que l'on voit apparaître Raoul de Gaël pour la première fois. Il fait alors partie de la suite du comte Eudes. Il figure dans la liste des témoins en assez basse position (après les fils d'Eudes, quatorzième nom sur vingt-cinq), en tant que Raoul, fils de Raoul l'Anglais. Cette désignation, faisant référence à un père absent, est frappante. Il est possible qu'elle signale que les deux hommes étaient de statut noble, ou qu'elle fasse référence à la jeunesse de Raoul, qui ne tenait peut-être pas encore son propre fief. Ceci changea bientôt et c'est en tant que Raoul de Gaël, qu'il fut témoin d'un autre acte avec Conan [12] entre 1057 et son propre départ vers l'Angleterre, en

37. GUILLOTIN DE CORSON, Amédée, *Pouillé historique...*, *op. cit.*, t. II, p. 142.

38. *Id.*, *ibid.* ; t. II, p. 142 ; MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. I, col. 570. Dans les *Vies et Miracles de S. Petroc I : Le dossier du manuscrit de Gotha*, édité par P. GROSJEAN, *Analecta Bollandiana*, 1956, p. 184, Geoffroy de Montfort (d. 1152) est appelé « *advocatus et dominus monachorum Sancti Mevenni* » (avoué et seigneur des moines de Saint-Méen).

39. MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. I, col. 612-614, fondation de l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort par Guillaume de Montfort, sa femme Amice de Porhoët et ses fils Raoul III et Geoffroy en 1152 ; Guillaume prit l'habit avant de mourir en 1157.

septembre 1066. Ces données, aussi éparées qu'elles fussent, nous offrent un moyen d'explorer l'origine de la seigneurie de Gaël.

Comme l'a montré Jean-Pierre Brunterc'h, l'acte de Saint-Aubin [15] peut être précisément daté de la période allant du 14 janvier 1056 au début 1057, c'est-à-dire peu de temps avant que s'achève la guerre civile en Bretagne, Conan II ayant fait prisonnier son oncle le comte Eudes avant le 4 mai 1057⁴⁰. À l'arrière-plan en raison du jeu des alliances, le comte Eudes et Geoffroy d'Anjou s'unirent contre Guillaume de Normandie. Guillaume tentait alors d'annexer le comté du Maine, sur les marches de l'Anjou et de la Bretagne, tout en étendant son influence dans l'ouest de la Normandie en obtenant un serment de fidélité des seigneurs bretons tenant des domaines dans cette région, tels que Rivallon de Dol et Main de Fougères. On a beaucoup glosé sur l'apparition de Niél « *vicecomes* », que l'on identifie à Niél du Cotentin, alors en exil en Bretagne⁴¹. Son exil n'eut guère d'incidence en Bretagne, mais Niél est représentatif de la figure du noble poussé à la révolte contre son suzerain (en 1047), parce qu'il se sentait exclu du cercle des intimes du seigneur, ce qui est plausible puisque Guillaume de Normandie se débarrassa à plusieurs reprises de parents peu fiables au cours des années antérieures à 1066. J.-P. Brunterc'h a d'ailleurs suggéré que le rapprochement du comte Eudes avec Geoffroy Martel d'Anjou s'explique par le fait qu'il se trouvait marginalisé par l'ascension récente de Conan II, qui contrôlait les comtés de Nantes et de Rennes.

La liste des témoins de la chartre montre que, peu de temps avant sa chute, Eudes avait dans sa suite un certain nombre d'hommes influents dans le Rennais, qui firent allégeance à Conan dès que ce dernier captura Eudes. Il est clair que ce fut le cas de Raoul de Gaël, car il était le principal pouvoir séculier dans la zone qui intéressait le comte de Rennes, incluant les seigneuries de Combourg – et, par extension, celle de Dol – et de Tinténiac, dans le nord du diocèse d'Alet. Bien que Raoul ait figuré comme témoin dans la chartre d'Eudes, cette unique mention ne suffit pas cependant à l'associer directement à Gaël. Si la seigneurie existait déjà, elle n'était pas contrôlée par son père en personne, car il était, au même moment, en

40. BRUNTERC'H, Jean-Pierre, « Geoffroy Martel, Conan II et les comtes bretons Eudes et Hoël de 1055 à 1060 », dans Catherine LAURENT, Bernard MERDRIGNAC et Daniel PICHOT (dir), *Mondes de l'Ouest et villes du monde. Mélanges en l'honneur d'André Chédeville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 311-324, ici p. 314, 316.

41. MORIN, Trégor..., *op. cit.*, p. 84-94 exagère probablement l'importance de Niél et néglige les considérables données onomastiques montrant la coexistence du breton et du norrois dans le Cotentin. On verra VAN TORHOUDT, Éric, « Les Bretons dans les diocèses d'Avranches et de Coutances (950-1200) environ : une approche onomastique de la question de l'identité », dans Joëlle QUAGHEBEUR, Bernard MERDRIGNAC (dir.), *Bretons et Normands au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 113-144. L'épisode de la révolte de Niél est bien mis en perspective dans l'excellent article de Mark HAGGER, « How the west was won ; the Norman dukes and the Cotentin, c. 987-1087 », *Journal of Medieval History*, col. 38/1, 2012, p. 36-41.

train de se faire connaître à la cour d'Édouard le Confesseur. Les mentions de Raoul l'Anglais entre 1024 et 1034 environ montrent néanmoins qu'il était de même rang que d'autres officiers publics, pères de seigneurs de la seconde moitié du siècle. Il est possible qu'il ait été un alleutier à Gaël ou dans ses environs. Ses relations avec au moins un des évêques d'Alet sont importantes. Mais, d'un autre côté, la fonction que tenait Gleudennus Judicaël au « *castrum* » de Gaël avait été supprimée en 1024. Il est possible que l'homme que distinguait son lien avec l'Angleterre ait été marié à une femme de la lignée de Gleudenn, une femme dont les parents survivants auraient permis de compenser l'absence d'abord de son mari, puis de son fils⁴². Quoiqu'il en soit, les premiers indices attestant la naissance d'une seigneurie se voient dans une charte associant Raoul de Gaël et Conan II [12]. Ce toponyme et ce prénom établissent avec certitude qu'il est le fils aîné et l'héritier de son père⁴³.

Après avoir capturé Eudes, Conan l'emmena à Chartres, à la cour de son oncle Thibaud de Blois, et traversa, pour ce faire, les terres de Guillaume de Normandie. Son étoile grandissait, mais, pour conserver son pouvoir, il avait besoin de toute l'aide disponible. Entre son retour en Bretagne et sa dernière campagne en Anjou, dans les derniers mois de 1066, Conan est témoin d'une charte qui mit fin à un conflit concernant deux églises de Rennes tenues par des fils de Raoul le Chantre. Raoul de Gaël apparaît dans la liste des témoins. Il est très probable que Raoul devait sa promotion au fait qu'il avait suivi Conan après 1057. Bien que l'on ne dispose pas d'autre renseignement sur ses liens avec Conan, rien ne le rattache aux rivaux de Conan, dont Guillaume de Normandie, qui envahit le duché de Bretagne en 1064 et attaqua Dol. Le résultat de cette affaire, représentée sur la *Tapiserie de Bayeux*, et dont la seule source écrite, Guillaume de Poitiers, nous rapporte qu'elle trouva son origine dans la déloyauté de Rivallon de Dol, fut d'assurer la fidélité de Raoul de Gaël, car Dol, Rennes et Dinan étaient menacées. Rivallon mourut peu de temps, regrettant manifestement ce qu'il avait fait et protesta de son adhésion à Conan en affirmant, dans les chartes rédigées sur son lit de mort, qu'il était un « *homo militaris ex Britannnia et patria Brito*⁴⁴ ».

La mort de Conan, en décembre 1066, porta au pouvoir son beau-frère Hoël, comte de Cornouaille et de Nantes. Bien qu'il ait choisi de soutenir sans réserve la

42. Il est possible qu'il s'agisse d'un autre descendant d'Alain le Grand.

43. Voir BRAND'HONNEUR, Michel, *Manoirs...*, *op. cit.*, p. 159-182. Un toponyme commun à plusieurs personnes n'indique pas nécessairement qu'elles appartiennent à la même famille, même si elles partagent le même nom. Le « *Radulfus philosophus de Guadel* » qui est témoin d'un acte pour l'abbaye de Redon avec Raoul de Gaël [13] était probablement un clerc ; « *philosophus* » signifie « enseignant ». Rien n'indique qu'ils sont apparentés. Cf. QUAGHEBEUR, Joëlle, *La Cornouaille du IX^e au XII^e siècle*, 2^e éd., Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 147, note 198.

44. GUILLOTTEL, Hubert, *Actes...*, *op. cit.*, n° 65, 66, p. 323-333. KEATS-ROHAN, Katharine S.B., « L'expédition de Guillaume, duc de Normandie, et du comte Harold en Bretagne (1064) : le témoignage de la tapisserie de Bayeux et des chroniqueurs anglo-normands », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. CXI, 2013, p. 203-244.

réforme de l'Église entreprise par la papauté et qu'il ait, au bout du compte, réussi à imposer ses vues, ce n'est qu'au bout de quelque temps qu'il réussit à prendre le contrôle de toute la Bretagne⁴⁵. Berthe de Blois, veuve d'Alain III, nomma comte de Rennes Geoffroy Grenonat, fils naturel d'Alain. Au même moment, le fils aîné d'Eudes, le comte Geoffroy Boterel, prenait le contrôle de la Domnonée⁴⁶. Peu de temps auparavant, selon Wace, Raoul de Gaël avait rejoint son père en Angleterre, où ils firent, tous les deux, partie des forces d'invasion de Guillaume de Normandie. Moins de dix ans plus tard, il revint en Bretagne, contraint de fuir l'Angleterre à la suite de sa révolte manquée contre le roi, en 1075. *L'Anglo-Saxon Chronicle* fait mention du siège de Dol par Guillaume de Normandie, entre septembre et novembre 1076, et de la défaite de Guillaume face au roi de France, mais n'ajoute à ceci aucun commentaire⁴⁷. Roger de Howden, écrivant un siècle plus tard, n'indique pas que Raoul se trouvait à Dol en 1076, mais il indique, à tort, que cette place était le château de Raoul⁴⁸. S'il se trouvait effectivement à Dol – mais Orderic et Henri de Huntingdon affirment qu'il se trouvait au Danemark après s'être échappé de Norwich assiégée –, ce n'était pas pour continuer ce qu'il avait commencé en Angleterre, mais pour soutenir le comte de Rennes, Geoffroy Grenonat, qui défendait Dol⁴⁹. Cette affaire trouvait son origine dans la tentative d'Alain III de limiter les pouvoirs de la famille d'Hamon, vicomte d'Alet. À la fin des années 1030, il avait empêché un des neveux de Junguenée de Dol de succéder à ce dernier et avait nommé à cette place un certain Juhel. On rapporta, par la suite, que Juhel avait offert des présents à Alain pour se faire nommer à ce poste. Juhel appartenait à la pire catégorie du clergé non réformé, ajoutant au nicolaïsme le péché de simonie en dotant ses filles et ses nièces de biens de son diocèse. Il finit par être chassé de Dol par les habitants

45. Voir BOURGÈS, André-Yves, « Propagande ducale, réforme grégorienne et renouveau monastique : la production hagiographique en Bretagne sous les ducs de la maison de Cornouaille », dans Joëlle QUAGHEBEUR, Sylvain SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi...*, op. cit., p. 145-166.

46. MORIN, Stéphane, *Trégor...*, op. cit., p. 99-100, 106-107.

47. GUILLOTTEL, Hubert, « Bretagne et papauté... », art. cit., p. 280, note 51.

48. *Chronica magistri Rogerii de Hoveden*, éd. William STUBBS, 4 vol., Londres, Longman, 1868-1871, vol. I, p. 132.

49. ORDERIC VITAL, *Orderici Vitalis Ecclesiasticae Historiae...*, op. cit., t. II, p. 263 ; GREENWAY, Diana (éd.), *Historia Anglorum History of the English by Henry of Huntingdon*, Oxford, Clarendon press, 1996, VI, 34, p. 399. Si Raoul était rentré en Bretagne, le meilleur parti pour lui, étant donné que Hoël contrôlait le comté de Vannes, eût été la neutralité, *contra* KEATS-ROHAN, Katharine S.B., « A question of identity : Domesday prosopography and the formation of the honour of Richmond », dans David ROFFE, Katherine S. B. KEATS-ROHAN (dir.), *Domesday Now. New Approaches to the Inquest and the Book*, Woodbridge, Boydell Press, 2016, p. 189. On doit aussi rejeter la suggestion de BOURGÈS, André-Yves, « Propagande ducale... » art. cité, p. 145, note 2, et celle de M. Duval rapporté par l'auteur, selon laquelle Raoul s'opposait à Hoël parce que celui-ci était l'un des « tyrans usurpateurs d'églises » auxquels fait référence la *Vita* de saint Méen. Il est probable, en fait, qu'il s'agisse de Gleudennus et de ses alliés, opposés à la refondation.

de la ville et se réfugia au Mont-Saint-Michel⁵⁰. En tentant d'intervenir en faveur de Juhel, Guillaume manifestait son désir de protéger ses frontières et de maintenir son influence en Bretagne, mais ceci, comme l'on s'en doute, ne vint aucunement renforcer le statut de réformateur qu'on lui prêtait, comme le montre une lettre que lui écrivit le pape Grégoire VII. En raison de cette intervention, le roi de France et les comtes d'Anjou et du Poitou se liguèrent contre lui, le forçant à se retirer « en y laissant une belle fortune », et, ce qui était nettement plus dangereux, en y abandonnant une part considérable de son prestige⁵¹.

Lors du siège de 1076, Hoël se saisit de l'occasion de s'opposer à Grenonat et à son allié Geoffroy Boterel, mais, à l'instar de son propre allié, le roi Guillaume, il se vit contraint de se retirer⁵².

Le conflit de Dol fut réglé après que Grégoire VII eut rejeté le candidat de Dol, Gilduin, fils de Rivallon, qu'il jugeait trop jeune et eut nommé à sa place l'évêque Even(tius) abbé de Saint-Melaine et fils de Raoul le Large⁵³. Lors d'une rencontre tenue à Plouasne en 1078, Geoffroy Grenonat et Geoffroy Boterel semblent s'être mis d'accord pour préserver le *status quo ante*. L'année suivante, Grégoire VII s'adressa à chacun des trois comtes dans une lettre commune⁵⁴. Quand Hoël mourut, en 1084, son fils Alain Fergent était manifestement le successeur direct et légitime des comtes de Rennes et des ducs de Bretagne depuis Conan I^{er}, et même depuis le dernier roi de Bretagne, Alain le Grand (906), et se voyait reconnu comme tel. Le contrôle du comté de Rennes était désormais essentiel, et Alain Fergent lança immédiatement ses troupes contre Grenonat, qui mourut en prison à Quimper avant la fin de l'année. Geoffroy Boterel s'empara promptement de Dol, mais Alain l'a repris avant juillet 1089⁵⁵. Après que Geoffroy Boterel eut été tué dans une escarmouche à Dol, en 1093, l'autorité d'Alain ne fut plus contestée. Raoul l'avait acceptée, quant à lui, dès les premiers temps [13, 14].

Orderic Vital rapporte, de façon crédible, que Raoul fut dépouillé de toutes ses possessions en Angleterre par le roi Guillaume. Mais ce dernier n'avait pas autorité pour dépouiller Raoul de Gaël de son patrimoine de Bretagne, où il tenait deux châteaux, Gaël et Montfort⁵⁶. La *Chronicon Britannicum* fait état d'un tremblement de terre en Bretagne en 1092, au cours duquel le château de Montfort fut, soit

50. GUILLIOTEL, Hubert, « Des vicomtes d'Alet », art. cit., p. 206-207.

51. *Id.*, « Bretagne et papauté... », art. cit., p. 275-279

52. MORIN, Stéphane, *Trégor...*, *op. cit.*, p. 105, réussit, de manière convaincante, à nous faire accepter les *Chroniques Annaulx*, pourtant généralement considérées comme suspectes.

53. GUILLIOTEL, Hubert, « Bretagne et papauté... », art. cité, p. 277-280.

54. MORIN, Stéphane, *Trégor...*, *op. cit.*, p. 106.

55. MORIN, Stéphane, *Trégor...*, *op. cit.*, p. 110-112.

56. ORDERIC VITAL, *Orderici is Ecclesiasticae Historiae...*, *op. cit.*, t. II, p. 258-263.

édifié – « *facta* » – soit endommagé – « *fracta*⁵⁷ ». La seconde leçon semble plus probable, car d'autres tremblements de terre eurent apparemment lieu à cette époque. Lorsqu'Alain Fergent quitta la Bretagne pour participer à la première croisade, il était accompagné de Conan, fils de Geoffroy Boterel, et de Riou de Lohéac. L'accompagnaient aussi Raoul de Gaël, son épouse Emma et leur fils cadet Alain. De tous ces croisés, seul Alain Fergent ne mourut pas en martyr en Terre sainte⁵⁸.

L'histoire a fait de Raoul un vassal turbulent et une menace à l'autorité comtale en Bretagne, mais il ne mérite pas cette réputation, bien qu'en Angleterre il ait été sans conteste un rebelle.

L'épisode anglais, 1050-1075

Au x^e siècle, les liens unissant la Bretagne à l'Angleterre étaient très nombreux, mais nous n'avons aucun moyen de savoir avec certitude pourquoi, vers 1010, Raoul l'Anglais naquit d'une mère anglaise dans le Norfolk. Les alliances matrimoniales entre les dynastes de Bretagne, de Normandie et d'Angleterre jouèrent certainement un rôle dans la carrière de Raoul. Il est possible qu'il ait été aux côtés d'Alain III à l'époque de la mort de ce dernier en Normandie, en 1040. C'est à la cour du fils d'Emma de Normandie, Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre de 1042 et 1066, que les documents le montrent après 1034 environ. Né en 1005, Édouard était contemporain de Raoul, et il est possible que les deux hommes se soient connus auparavant. Dans l'entourage du roi Édouard se trouvait un certain nombre de Normands et de Bretons, ainsi que des Lorrains, qui s'établirent en divers endroits du pays. Deux de ces hommes occupaient le poste de rang élevé de « *staller* », à mi-chemin entre celui de « *sheriff* » (vicomte) et de celui de comte (*comes*), le terme étant parfois, par la suite, traduit par celui de « *constable* ». Il y avait au total six ou sept hommes de ce rang dans toute l'Angleterre à l'époque où elle est soumise par les Normands, en 1066. Tous choisirent de coopérer sans limites avec le nouveau monarque, assurant ainsi une transition assurée et paisible du pouvoir vers les nouvelles châtellenies, qui remplacèrent leurs anciennes sphères d'influence. Dans le cas de Raoul l'Anglais, une ordonnance de Guillaume I^{er} montre qu'il jouait un rôle majeur, aidant les Anglais à racheter leurs terres à la nouvelle administration

57. MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. 1, col. 5. La même *Chronicon Britannicum* relate un incendie qui fit des dégâts au Mont-Saint-Michel en 1092, succédant à un tremblement de terre.

58. JONES, Michael, « Les Bretons et les croisades », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXII, 1994, p. 367-380.

et contrôlant le transfert des terres confisquées à de nouveaux propriétaires⁵⁹. Il est certain que sa pratique de l'anglais le rendit utile à de telles négociations.

Il semble que c'est grâce à l'aide significative qu'il apporta aux Normands en 1066 que Raoul l'Anglais se vit donner le comté d'East Anglia (comprenant les comtés de Norfolk et de Suffolk), peut-être dès 1067 et certainement avant 1069. Le comté avait été tenu par Harold Godwinson de 1045 environ à 1051, puis par le même en 1052-1053. Le comte Ælgar apparaît en 1051 et 1052, et de 1053 à 1057, le comté étant, par la suite, Gyrth, le frère d'Harold.

Bien que, depuis longtemps, de telles fonctions soient généralement demeurées dans les mêmes familles, il était du pouvoir du roi d'y pourvoir et le souverain n'était pas obligé de remplacer un comte qui venait de mourir, et encore moins de lui substituer un membre de la famille du défunt. Cependant, le cadet des deux Raoul, Raoul de Gaël, avait, à ce stade, rendu un fameux service au nouveau roi en repoussant, en 1069, une attaque des Danois sur Norwich. Il s'était vu récompenser par le don des deux comtés d'East Anglia peu de temps après le décès de son père⁶⁰. Il paraît probable que le roi Édouard se soit rendu compte de l'intérêt que représentaient les origines de Raoul l'Anglais, né en East Anglia, et qu'il l'ait récompensé en lui offrant des manoirs royaux qui viendraient conforter sa nomination au poste influent de *staller*, qui impliquait d'être au service direct du souverain. Raoul de Gaël bénéficia également d'un tel calcul de la part de Guillaume I^{er}. On ne sait pas exactement quand Raoul de Gaël se rendit en Angleterre, où il vint soit avec la force expéditionnaire, comme le suggère l'historien Wace, ou peu de temps après le couronnement de Guillaume, ce qui semble moins probable. Son père et ses parents étaient sans doute suffisamment bien installés pour pouvoir accueillir un autre membre de la famille, mais cette dernière était-elle vraiment bien établie dans ses domaines anglais ?

On sait que la *Domesday Book* est une source d'information sur les membres de cette famille et apporte un témoignage éloquent sur leur ruine complète après la révolte de Raoul de Gaël en 1075.

J'ai récemment eu l'occasion de réexaminer une partie de ce texte pour une étude sur les origines de l'honneur de Richmond. Ce travail m'a amenée à analyser la manière dont les tenures postérieures à la Conquête correspondaient à celles antérieures à 1066 et aux droits sur la terre et sur ceux qui y habitaient⁶¹. Les résultats sont éloquents en ce qui concerne la carrière du comte Alain lui-même et celles de Raoul l'Anglais et de son fils.

59. BATES, David, *Regesta...*, *op. cit.*, n° 35-38, p. 195-200.

60. ORDERIC VITAL, *Orderici Vitalis Ecclesiasticae Historiae...*, *op. cit.*, t. II, p. 192-193.

61. KEATS-ROHAN, Katharine S.B., « A question of identity... », art. cit., p. 169-196. Voir aussi MARTEN Lucy, *Lordship and Land. Suffolk in the Tenth and Eleventh Centuries*, dactyl., thèse de doctorat, University of East Anglia, 2005, Chapter 5, p. 207-255.

La plupart des chercheurs admettent aujourd'hui la théorie selon laquelle la Conquête foula aux pieds les droits anglais préexistants concernant la terre est largement fautive⁶². Bien que certaines zones, jouant un rôle important dans la défense du pays, comme les côtes du Sussex ou les marches du pays de Galles aient connu de plus fortes modifications qu'ailleurs dans la répartition et la nature des tenues antérieures à la Conquête, pour l'essentiel, les droits des Anglais, hommes et femmes, furent pleinement donnés à un nouveau vassal tenant directement sa terre du roi, par un processus appelé antécession. Si l'Anglais en question avait combattu à Hastings aux côtés d'Harold, ses terres lui étaient confisquées sur le champ et étaient les premières à être attribuées à de nouveaux seigneurs normands ou bretons. Si tel n'était pas le cas, les Anglais devaient négocier les conditions qui leur permettraient de continuer à disposer de leurs terres sous le contrôle des nouveaux venus, auxquels ils cédaient pleinement leurs droits de possession. Le premier don de terres au comte Alain semble avoir été effectué après mai 1068, date à laquelle Mathilde, épouse du roi Guillaume, arriva en Angleterre : dans sa chartre de fondation du prieuré de Swavesey, émanation de Saint-Serge-et-Saint-Bach d'Angers, Alain indique en effet que c'est à elle qu'il doit le don de son honneur anglais⁶³. Ces terres se trouvaient dans le comté de Cambridge et s'y ajoutaient quelques manoirs dans les comtés voisins. La quasi-totalité des terres en question avaient appartenu au même antécesseur, une femme appelée Eadgifu la Belle. Elle possédait aussi de nombreuses terres en East Anglia, dont une grande partie était constituée de terres comtales auparavant tenues par le comte Harold, qui, devenu roi, avait été tué à Hastings en 1066. Personne ne doute vraiment que cette dame ait été la femme « *more danico* » de Harold et la mère de ses enfants. Si ses domaines ne furent pas confisqués en 1066, ils le furent certainement en 1069, quand trois de ses fils lancèrent un raid contre le sud-ouest de l'Angleterre à partir de l'Irlande. Le comte Brient, frère du comte Alain, avait participé à la contre-attaque. Il est probable que c'est peu de temps après s'être vu accorder les vastes et riches domaines de Eadgifu, qui, selon Jeulin, représentaient 26 % de la valeur de l'honneur de Richmond, que le comte Alain épousa la fille d'Eadgifu, Gunnhilde, dont il eut une fille, Mathilde, qui épousa par la suite Gautier I^{er} d'Aincourt mais ne lui donna pas de fils⁶⁴. Une partie des domaines et des droits sur les exploitants qu'avait tenue Eadgifu avait été donnée à Raoul de Gaël. Dans tous les cas, ces domaines relèvent de propriétés comtales situées à la lisière de

62. ROFFE, David, « From thegnage to barony : sake and soke, title, and tenants-in-chief », *Anglo-Norman Studies XII*, 1989, p. 157-176 ; *Id.*, « Domesday Now : A view from the stage », dans David ROFFE, Katherine S. B. KEATS-ROHAN (dir.), *Domesday Now...*, *op. cit.*, p. 33-41.

63. MORIN, Stéphane, *Trégor...*, *op. cit.*, p. 117 ; KEATS-ROHAN, Katherine S. B., « A question of identity... », *art. cit.*, p. 177.

64. JEULIN, Paul, « Aperçus sur le comté de Richemont », *Annales de Bretagne*, t. 42/3, 1935, p. 265-302, ici p. 271 ; SHARPE, Richard, « King Harold's Daughter », *Journal of the Haskins Society*, 2008, p. 1-27.

l'East Anglia, à Exning et dans le comté de Cambridge et à Great Sampford, dans l'Essex, passés à Raoul en tant que comte⁶⁵.

Les études précédentes ont toutes surestimé la quantité de terres tenues par Raoul et ayant auparavant appartenu à Eadgifu, ce qui s'avère d'ailleurs significatif⁶⁶. Le *Domesday Book* distingue deux périodes principales : avant et après 1066. Mais, dans le cas de l'East Anglia, il en ajoute une troisième, celle où le comte Raoul, c'est-à-dire Raoul de Gaël, se vit confisquer ses terres. Avant 1066, Raoul l'Anglais est toujours qualifié de « *Radulfus stalre* » ou de « *constabularius* », et après cette date de « *Radulfus comes vetus* ». Lorsque le texte mentionne un « *Radulfus comes* », il s'agit toujours du fils, le père n'étant devenu comte qu'après 1066. Il existe toutefois une exception notable à cette règle. À propos du comté de Lincoln, le texte commence par une liste de ceux qui étaient en pleine possession de leurs terres avant 1066 – c'est-à-dire de ceux qui, après 1066, transmirent leurs pleins droits à leurs successeurs. On y rencontre les deux expressions Raoul « *stalre* » et Raoul « *comes* », bien que l'examen des nombreuses mentions de « *Radulfus stalre* » apparaissant dans le texte montre qu'il s'agit, dans tous les cas, de Raoul l'Anglais. L'utilisation du descripteur « *comes* » fait partie du très petit nombre d'anachronismes du *Domesday Book*⁶⁷.

Ces mouvements concernèrent une vaste étendue de terres. Selon les calculs de P. Jeulin, 21 % de la valeur de l'honneur de Richmond relevait des domaines situés dans le comté de Lincoln et qui, tous, avaient précédemment été tenus par Raoul l'Anglais⁶⁸. La terminologie utilisée par le *Domesday Book* montre que Raoul tenait ces terres en raison de sa fonction, de telle sorte qu'il ne pouvait les transmettre à ses héritiers. L'ensemble de ces domaines avait été tenu par d'anciens comtes, en particulier le comte Siward de Northumbrie et le comte Ælfgar de Mercie, qui mourut vers 1062. Deux des manoirs étaient spécifiquement associés à la fonction comtale, ce qui donne à penser que ces terres du comté de Lincoln furent confiées à la garde de Raoul entre la mort du comte Ælfgar et la nomination de son remplaçant. Aucun autre membre de la famille de Raoul l'Anglais n'est associé à ces terres de statut élevé, qui demeurèrent toutes en possession des héritiers du comte Alain dans l'honneur de Richmond.

En 1075, au moment où elles lui furent confisquées, les terres que possédait Raoul de Gaël se trouvaient presque toutes en East Anglia. Il n'hérita aucun des tenures de son père dans le comté de Lincoln ou en Cornwall, tenures qui rapportaient 148 livres des 200 livres de revenus annuels que Clarke attribue à Raoul l'Anglais⁶⁹.

65. *Domesday Book*, p. 533, 974.

66. KEATS-ROHAN, Katherine S. B., « A question of identity... », art. cit., p. 174-179.

67. *Domesday Book*., p. 902-907 ; KEATS-ROHAN, Katherine S. B., « A question of identity... », art. cit., p. 181-184.

68. JEULIN, Paul, « Aperçus... », art. cit., p. 271

69. CLARKE, Peter, *The English Nobility Under Edward the Confessor*, Oxford, Clarendon press, 1994, p. 332-334 ; la valeur qu'il donne des terres d'Eadgifu est de 366 livres, voir p. 273-279.

Le réexamen des données du *Domesday Book* concernant sa famille ne montre pas de preuve manifeste qu'elle possédait un ensemble de terres qu'elle pouvait transmettre en héritage. Les terres en question étaient tenues en vertu des fonctions officielles confiées, d'abord à Raoul l'Anglais, puis à Raoul de Gaël. Avant 1066 et après cette date, Godwin, oncle de Raoul de Gaël et Ælfsige, son neveu ou cousin, avaient des terres en East Anglia. Un autre bénéficiaire était Harduin, frère de Raoul de Gaël, et donc fils cadet de Raoul l'Anglais⁷⁰.

Dans quelle mesure tout ceci joua-t-il dans la révolte de 1075 ? Les conspirateurs étaient trois comtes, Waltheof, Roger de Breteuil et Raoul de Gaël, qui avait, peu de temps avant, épousé la sœur du comte Roger de Hereford, fils du proche ami du roi, Guillaume fitz Osbern de Breteuil († en 1071). Les sources diffèrent sur ce point, mais il est très probable que ce mariage ait reçu le consentement du roi. C'était une union prestigieuse. Guillaume fitz Osbern était le petit-fils de Sprota, mère bretonne de Richard I^{er} de Normandie, et aussi mère, par un second mariage, du comte Raoul d'Ivry. C'était aussi le petit-fils de Herfast, l'oncle de Richard II⁷¹. Le roi Guillaume était en Normandie au moment de ce mariage, et l'on ne sait exactement où se trouvait le comte Alain, parent proche et homme de confiance du roi, mais c'est à Exning que, de façon significative, Raoul choisit de célébrer son mariage⁷². Exning était le seul manoir du comté de Cambridge auparavant tenu par Eadgifu, à la richesse fabuleuse, qui eût été transmis à Raoul en tant que comte plutôt qu'au comte Alain, successeur d'Eadgifu. Selon l'*Anglo-Saxon Chronicle*, c'est au cours de la fête de mariage que se noua la conspiration entre les comtes, Raoul, son beau-frère Roger de Breteuil et l'Anglais Waltheof, comte de Huntingdon. Par la suite, Orderic affirma que leur intention était de diviser le royaume en trois, l'un des conspirateurs devant remplacer Guillaume et restaurer « les bonnes coutumes qui étaient celles du royaume d'Albion à l'époque du vertueux roi Édouard⁷³ ». Selon cette source, les conspirateurs reprochaient au roi de passer autant de temps à guerroyer en France qu'à s'occuper de son royaume d'Angleterre, et même de faire verser le sang anglais dans ces mêmes guerres. Voici quelques années, Christopher Lewis suggéra que les comtes regrettaient le temps où les comtés anglais avaient la taille de petits royaumes et se lamentaient que leurs propres comtés n'eussent pas la taille de ceux de leurs pères⁷⁴.

70. KEATS-ROHAN, Katherine S. B., « A question of identity... », art. cit., p. 185-186 ; WILLIAMS, Ann, *The English...*, op. cit., p. 61-2. Il est notoirement difficile de déterminer le statut des terres en East Anglia.

71. Pour une analyse complète de cette famille et de Breteuil, voir BAUDUIN, Pierre, *La première Normandie...*, op. cit., p. 194-231.

72. *Anglo-Saxon Chronicle*, sub anno 1075.

73. ORDERIC, *Orderici is Ecclesiasticae Historiae...* op. cit., t. II, p. 258-264.

74. LEWIS, Christopher, « The early earls of Norman England », *Anglo-Norman Studies*, 13, 1990, p. 221.

Il est difficile de discerner des motifs aussi nobles dans ce qui suivit. La conspiration fut bientôt divulguée à l'archevêque Lanfranc, régent en l'absence du roi. Selon la tradition, ce fut Waltheof qui transmit l'information et qui se vit conseiller de faire la paix avec le roi. Comme Waltheof fut exécuté par la suite, l'opinion publique en fit un martyr, aussi est-il impossible de savoir où se trouve la vérité. Mais Waltheof était un authentique Anglais, du lignage des anciens comtes de Northumbrie, et dans ses veines coulait du sang royal d'Angleterre. Il ne pouvait certes espérer retrouver la pleine gloire de ses ancêtres, mais était à la tête des comtés de Huntingdon et de Northampton, et s'était même vu donner en mariage Judith, la nièce du roi, bien qu'il se soit rebellé contre ce dernier en 1069-1070⁷⁵. Il n'est pas surprenant qu'il fut condamné à mort comme traître. Le comte Roger était un jeune homme qui refusa d'écouter les conseils de Lanfranc et persista dans une révolte que rien ne justifiait dans son cas et à propos de laquelle il ne montra jamais aucun remords, bien qu'elle ait ruiné sa famille. La conspiration était à ce point éventée que l'on empêcha les forces de Roger de faire leur jonction avec celles de Raoul, les deux conspirateurs étant défaits par les troupes de Lanfranc. Celui-ci pouvait triomphalement informer Guillaume que le royaume avait été purgé du « fumier breton ». Fréquemment citée, cette remarque est moins un signe d'hostilité ethnique qu'une indication claire que l'archevêque considérait que le meneur de toute cette affaire était Raoul de Gaël, qu'il tenait responsable de la ruine des comtes Roger et Waltheof⁷⁶.

Il est possible que Raoul ait imaginé, de façon confuse, que son sentiment d'être pleinement Anglais avait été trahi. Comme l'a noté Lucy Marten, Raoul était un personnage relativement isolé. Il était d'origine bretonne et pour partie anglaise, mais, avant son mariage, ne semble pas avoir été apparenté à quelque Normand ou Breton de marque installé en Angleterre. Peu nombreux, ses parents anglais devaient leurs terres aux fonctions que lui ou son père avaient tenues et n'avaient pas de base de pouvoir qui leur fût propre et que l'on puisse identifier. De plus, bien qu'il ait tiré profit de la chute de l'archevêque Stigand en 1070, il n'avait pas acquis grand-chose des richesses confisquées à Eadgifu la Belle, qui était presque entièrement allée au comte Alain, qui était son contemporain et lui était socialement supérieur en Bretagne. Par ailleurs, les terres et les richesses qui avaient été celles de son père dans le comté de Lincoln avaient été directement données à Alain, Raoul n'en obtenant pas la moindre bribe. Enfin, Alain avait épousé la fille de l'ancien roi d'Angleterre. Le mystère de la révolte des comtes demeure entier, mais, parmi les

75. Judith était aussi une nièce de Guy, comte de Ponthieu, qui était avocat de Saint-Riquier et peut-être connu de Raoul l'Anglais et de son fils.

76. Voir WILLIAMS, Ann, *The English and the Norman Conquest*, Woodbridge, Boydell presss, 1995, p. 58-65 ; MARTEN, Lucy, « The rebellion of 1075 and its Impact in East Anglia », dans Christopher HARPER-BILL, (dir.), *Medieval East Anglia*, Woodbridge, Boydell presss, 2005, p. 168-182 ; CLOVER, Helen, GIBSON, Margaret (éd.), *The Letters of Lanfranc*, Oxford, Clarendon press, 1980, p. 118-126.

motifs possibles d'une authentique insatisfaction concernant la manière qu'avait Guillaume de gouverner, on peut peut-être, dans le cas de Raoul, en ajouter un autre : du ressentiment et de la jalousie envers la progression sociale d'un autre homme, un Breton qui appréciait les compatriotes de sa femme et, le supplantant facilement et sans heurt, était devenu le Breton le plus important du royaume et l'un des hommes les plus riches du pays ?

Le récit d'Orderic Vital, dont provient, pour le meilleur ou pour le pire, l'essentiel de nos connaissances sur la carrière de Raoul, est d'une lecture intéressante⁷⁷. Il met dans la bouche de Raoul un discours selon lequel Guillaume n'est pas apte à régner : « Au-delà des mers, il est partout attaqué par la guerre et obligé de se défendre, non seulement contre les étrangers, mais encore contre son propre sang, ses créatures elles-mêmes l'abandonnent dans sa détresse. Tel est le juste prix de son iniquité, connue par tout l'univers. Pour une seule parole, il a déshérité et chassé entièrement de la Normandie Guillaume Warleng, comte de Mortain ; Gautier, comte de Pontoise, neveu du roi Édouard et sa femme Biota, accueillis par lui à Falaise et empoisonnés par ses ordres ont trouvé la mort dans une même nuit. Il a empoisonné aussi le vaillant comte Conan, dont toute la Bretagne pleure la mort, au sein du deuil le plus affligeant que fait naître la perte d'un si grand mérite. »

On peut acquitter Guillaume de l'accusation d'avoir fait assassiner Conan, mais il est indiscutable que Gautier et Biota moururent dans sa prison. Le père de Raoul avait œuvré avec le frère de Gautier, Raoul, comte de Hereford (1057) ; ils étaient cousins, à trois degrés de distance, de Conan II (fig. 3)⁷⁸. Certains de ces thèmes se retrouvent dans ce que rapporte Orderic des rêveries du roi sur son lit de mort, dont une référence à Guillaume Warleng, l'un de ses parents dont Guillaume s'était débarrassé sans la moindre pitié. Mais il n'y a pas seulement là les propres sentiments d'Orderic. Dans le discours, la note de *Königsnahe* frustré – c.a.d. l'envie d'hommes comme Raoul d'appartenir au cercle des intimes du souverain – et de ressentiment envers les liens familiaux ou féodaux, sonne vrai.

Conclusion

Les actions de Raoul détruisirent les liens de la famille avec l'Angleterre, bien que sa petite-fille Amice ait transmis l'honneur de Breteuil à Robert, comte de

77. ORDERIC VITAL, *Orderici is Ecclesiasticae Historiae*, t. II, p. 259-260 ; son récit du siège de Dol en 1076 est très confus, p. 356.

78. DOUMERC, François, *Rorgonides...*, *op. cit.*, p. 936, 994, Arbres 46, 104. Un descendant de Raoul de Gouy, comte de l'Ostrevant (nom ancien d'une région nord-est), d'Amiens et du Vexin et sa femme de la famille des Rorgonides. Le petit-fils de Raoul, Gautier comte d'Amiens, du Valois et du Vexin, épousa Adèle, sœur de Geoffroy Grisegonelle d'Anjou, dont la sœur Ermengarde était l'épouse de Conan I^{er} de Bretagne.

Leicester⁷⁹. Il reste à découvrir l'origine des liens entre cette famille et l'Angleterre, de même que celle de la lignée des Raoul bretons dont son grand-père inconnu et Raoul, évêque d'Alet, sont les premiers membres que l'on puisse identifier. On ne saurait douter, toutefois, qu'il s'agissait d'hommes d'un certain statut qui s'étaient vus confier des charges publiques par leur suzerain et que l'on avait récompensés en leur octroyant une vaste seigneurie stratégiquement placée, couvrant 40 paroisses et possédant deux châteaux⁸⁰.

Si l'on accepte cet éclairage, deux lignes d'enquête apparaissent⁸¹. L'Angleterre du x^e siècle était dominée par trois importants *ealdormen* d'East Anglie, Athelstan dit « demi-roi » (932-956) et ses fils Æthelwold II (952-962) et Æthelwine (962-992). Grand soutien du mouvement de réforme monastique, ayant réformé l'abbaye d'Abingdon et fondé celle de Ramsey (962), la famille était aussi riche et puissante que le serait celle du comte Godwin sous le règne d'Édouard le Confesseur. Mais ils disparurent soudainement. Le dernier homme de la famille qui nous soit connu fut tué en combattant le roi Cnut à la bataille d'Assendune en 1016⁸². Il est bien possible qu'une femme de cette maison ait été la mère de Raoul l'Anglais. Une autre femme de cette même maison, plus fortunée, fut peut-être la mère d'Eadgifu. Il n'y a là, bien sûr, que pure spéculation, mais ces hypothèses correspondent bien aux grands traits que nous avons définis en ce qui concerne la carrière des deux Raoul. Quant à leurs ancêtres paternels, le nombre de lignages où apparaît le prénom Raoul est restreint, et tous sont des candidats plausibles. L'une des possibilités est qu'il faille chercher leur ancêtre parmi les descendants de Raoul de Gouy († 926), comte de l'Ostrevant, et de sa femme, de la famille des Rorgonides, ancêtres des comtes d'Amiens, du Valois et du Vexin (fig. 3)⁸³. Si tel est le cas, Raoul l'Anglais et son fils étaient bel et bien des parents lointains des dynastes de Bretagne, d'Anjou et d'Angleterre. À sa mort, en 1074, Raoul IV de Valois était, en effet, le beau-père du roi de France. Il est donc possible que la confiance, que l'on pouvait juger excessive, ou l'ambition de Raoul aient été plus solidement fondées qu'il n'apparaît.

79. Il se rencontre une fois encore en dehors de la Bretagne, témoignant une action concernant le prieuré de Saint-Florent à Briouze, en présence de Robert, duc de Normandie, entre 1091 et 1096, BATES, David, *Regesta...*, *op. cit.*, n° 267 II, p. 806-809.

80. LA BORDERIE, Arthur de, *Histoire de Bretagne*, III, Rennes-Paris, 1899, p. 68-9 : « Dans sa constitution primitive, cette baronnie englobait d'un seul tenant tout le territoire partagé plus tard entre les seigneuries de Gaël, de Montfort et de Montauban, en y ajoutant encore la forêt de Brecilien [Paimpont], le fief temporel de l'abbaye de Saint-Méen et de la petite seigneurie de saint-Jouan de l'Isle. Tout cela faisait plus de 40 paroisses. »

81. J'espère pouvoir explorer ces sujets dans un travail à venir.

82. HART, Cyril, « Athelstan « Half King » and his family », dans Cyril HART (dir.), *The Danelaw*, London, Hambledon Press, 1992, p. 569-604.

83. DOUMERC, François, *Rorgonides...*, *op. cit.*, p. 446-459.

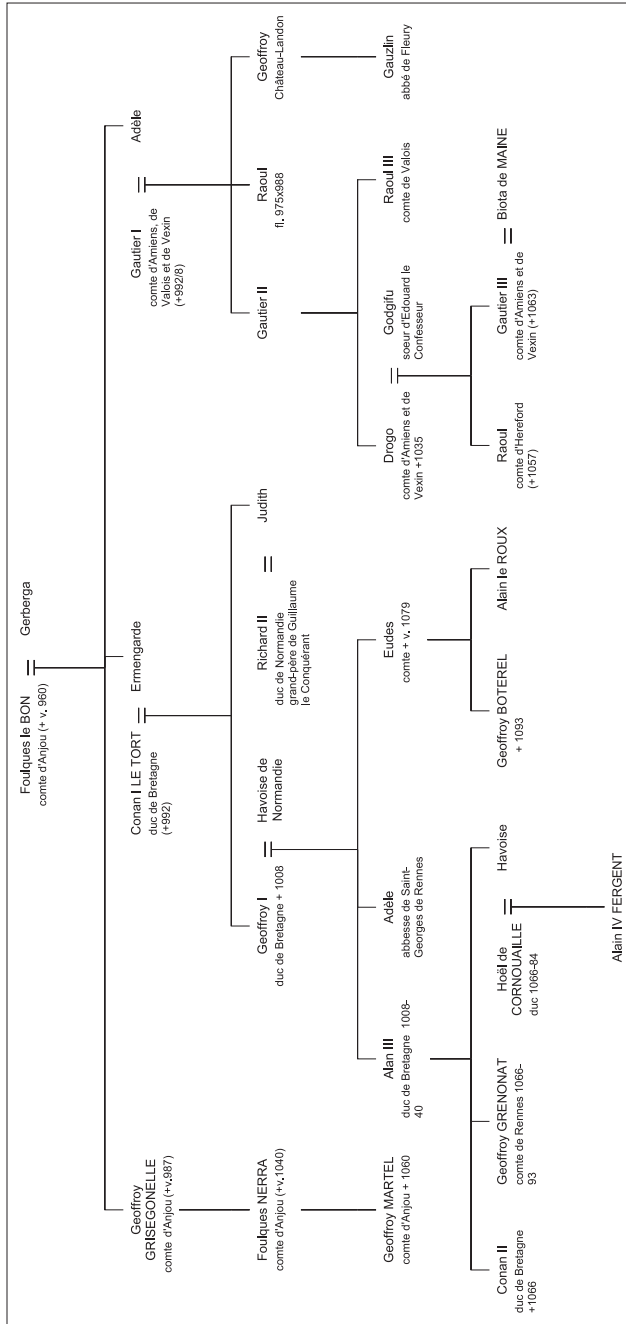


Figure 3 – Liens de parenté entre quelques personnes mentionnées dans le texte

Le manque de documents concernant le diocèse d'Alet en général à cette date a toujours gêné l'étude des origines de la famille Gaël-Montfort. On n'a pas apprécié à sa juste valeur l'appellation *Anglicus*, qui est pourtant, selon toute vraisemblance, un trait distinctif très important. Le jeune Raoul étant probablement en charge de la seigneurie avant de rejoindre son père vieillissant en Angleterre en 1066, on peut penser que cette dernière était, à cette date, bien organisée et rentable. Elle était vaste, stratégiquement importante, et tenait son prestige de son association avec l'abbaye de Saint-Méen et probablement aussi de ses liens avec les héritiers de Gleudennus Judicaël, alors en disgrâce. Contrairement à ce qu'ont souvent dit ou suggéré les historiens français et anglais, il semble bien que, en ce qui concerne les dynastes bretons, la confiance qu'ils donnaient à ces hommes ait été bien placée. Si les choses furent différentes dans l'Angleterre de Guillaume de Normandie, les choses se réglèrent au début du XII^e siècle, époque où Raoul II de Gaël était un vassal apprécié de Henry I^{er}, fils de Guillaume⁸⁴.

Katharine S. B. KEATS-ROHAN
Linacre College, Oxford

RÉSUMÉ

Raoul l'Anglais et son fils et successeur Raoul de Gaël sont bien connus pour leurs carrières peu communes. L'un est né à Norfolk, dont il mourut comte en 1069 ; l'autre fut chassé de son comté d'East Anglie à la suite de sa révolte contre le roi Guillaume (le Conquérant) en 1075. Dans l'intervalle, les deux hommes fondèrent la seigneurie de Gaël en tant que fidèles des ducs bretons. L'exiguïté du fonds documentaire des deux côtés de la Manche fut longtemps un problème. Néanmoins, un réexamen à la lumière des grandes lignes que l'on a établies pour appréhender les origines des seigneuries au XI^e siècle, la politique ducale et l'importance croissante de l'Église réformatrice à cette époque, nous aide à mieux comprendre le vrai statut de ces hommes et les rôles qu'ils jouèrent, et nous offre des nouvelles pistes à poursuivre.

84. ORDERIC VITAL, *Orderici vitalis Ecclesiasticae Historiae...*, *op. cit.*, t. IV, p. 350-351, 367- 368 et 372 ; sa fille Amice fut brièvement fiancée à Richard, fils naturel du roi, qui mourut dans le désastre de la *Blanche Nef* en 1120, *Id. ibid.*, t. IV, p. 410.

Annexe

Témoins figurant dans les *acta* cités.

Les éditions d'où sont tirés les textes cités sont :

n° 1-14, GUILLOTTEL, Hubert, *Actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, éd. Philippe CHARON, Philippe GUIGON, Cyprien HENRY, Michaël JONES, Katharine KEATS-ROHAN et Jean-Claude MEURET, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2014.

n° 15 : Bertrand de BROUSSILLON, Arthur, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, 3 vol., Paris, A. Picard et fils, 1896-1903.

n°s 16-20 : LA BIGNE de VILLENEUVE, PAUL de, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, Rennes, 1876

1. *Actes* 6, 161-7, révision II, 1009/1022, Conan I^{er} pour le Mont-Saint-Michel, p. 166.

Gingonoe archiepiscopi. Garini episcopi Redonensis. Trischan abbatis. Budici comitis. Rivallon. Trischan filii eius. Radulfi cantoris. Raffredi clerici.

2. Révision I (c. 990)

Constantinus, Rodaldus, Drehtcandus, Retualatrus

3. *Actes* 19, 201-3, 1008/1031, don de Saint-Exupère de Gahard à Marmoutier

Signum crucis dominica Alani comitis + S. Heudonis fratris ejus. S. venerabilis matris eorum Haduisa. S. Judheri comitis. S. Guinguenei archiepiscopi. S. Gualterii episcopi Redonensis. S. Gualterii episcopi Namnetensis. S. Guarini episcopi. S. Ederni episcopi. S. Alfredi militis. S. Amonis magistri comitis. S. Rivalli vicarii. S. Gualterii Grossi. S. Radulfi Largi. S. Milauni thesaurarii. S. Radulfi pracentoris. S. Guiddenoch qui hanc donationem fecit. S. Glef filii ejus. S. Mainonis filii ejusdem. S. Guiddenoch filii junioris. S. Moysei archidiaconi

4. *Actes* 20, p. 204, 1008/1026, libération du serf Hugues

Alanus dux, Eudo comes, Jungeneus archiepiscopus, Walterius episcopus, Edernus præsul, Esdras episcopus, Rodulfus episcopus, Moyses archidiaconus. Guithenocus vicecomes, Rivallonius vicedominus. Hamo vicecomes. Hamo magister Alani.

5. *Actes* 22, p. 209-211, 1032, Mont-Saint-Michel

Alannus comitis. Hadeus comitisse. Heudo comes. Guingonei archiepiscopi. Warini episcopi Redonensis. Trischan abbatis. Budici comitis. Gotscelini vicecomitis. Riuvallonis. Trischan filii ejus. Radulphi cantoris, Ratfredi clerici. Gorenton. Adselini. Othberti clerici. Aldronis. Ratdulfi Angli. Gautfredi filii Hugonis.

6. *Actes* 26. p. 218-224, 1024/1034 avant le 21 février, Saint-Méen de Gaël

testes sunt ipsi comites et mater eorum Hadeguisa et magister eorum Haymon, Hinkeneus archiepiscopus Dolensis, Guarinus episcopus Redonensis, Radulphus

episcopus Aletensis, Gauterius episcopus Nannetensis, Herveus Crassa Vacca, Congar filius Urfeik, Aldroen cappellanus, Menfenith, Rigaldus butilliei et alii multi.

7. *Actes* 27, p. 226, 1024/1032, Saint-Exupère (Gahard), cellule de Marmoutier

Guarini episcopi, Maingonei, Hamonis vicecomitis. S. Maini filii sui, Radulfi Largi, Gurgari filii Urferii, Mainghi fratris sui, Rodaldi filii Liosquoreth, Gingomaris, Constantini presbyteri

8. *Actes* 2, p. 227-233, 1024/1034, Saint-Georges de Rennes

Alanus comes... ipsa mea mater ; [Eudo meus germanus] ; Gozolinus vicecomes ; Rivalloni [us vicecomes] ; Alanus Cornugallie comes ; Mainus secretarius ; Moyses archidiaconus ; Menefenit ; Expirguy ; Riuualdus ; Gorantonidus ; Radulfus cantor ; Incomaris gramaticus ; Radulfus Anglicus ; Gaufridus filius Hugonis ; [An] dulphus Scomarchi filius ; Walterius ; Manigenius ; Garinus filius Guillelmi ; Aldronicus presbiter ; Robertus Nannetensis et multi alii. Jungenius Dolensis archiepiscopus, G[arinus] Redonensis, Judicaelis Venetensis, Adam episcopus Sancti Brioci, Guillelmus, Salomon, Orscandus et Galterius Nannetensis, Haymon Sancti Maclovii

9. *Actes* 31, p. 239-9, 1024/1034, avant le 21 février, Saint-Georges de Rennes

Signum Gingenei archiepiscopi. S. Guarini episcopi. S. Adam episcopi. S. Judicaelis episcopi. S. Rivalloni vicarii. S. Guarini filii Guillelmi. S. Gaufridi filii Hugonis. S. Rivaldi pincerne. S. Aldroni capellani S. Fulcherii capellani. S. Radulphi Anglici. S. Rivalloni prepositi. S. Menfinit

10. *Actes* 51, p. 290-1, 1040/1047, Conan II, Saint-Exupère de Gahard/Marmoutier

(Rodolfus cognomente Largus) + S. Guillelmi Rursus, filii ejus. S. comitis + Conani. S. Rodulfi Largi, Mainonis filii ejus, Alberici, item filii ejus bastardi, Tedbaldi filii Harduini, Gualand, Savarici, Rainoardi et Albrici fratris ejus, Bosolini, Normanni presbyteri, Gaufridi venatoris, etc.

11. *Actes* 60, p. 312-313, Conan II, Saint-Georges de Rennes

testes extiterunt ipse comes, Rotaldus filius Alani Ruuensis, Robertus prepositus filius Huberti, Guihenouc, Galterius filius Germaionis, Raginaldus ascende prior, Hidrochius, Gorco Champio, Gaufridus filius Johannis et frater ejus, aliique plures.

12. *Actes* 63, p. 319-20, 1057/1066, Conan II témoin d'un accord entre l'évêque Main de Rennes et Hervé, frère de Gauzlin le chantre, fils de Raoul le chantre

Radulfi cantoris : carta confirmata est iterum coram Conan comes, Radulfus de Wadel, Radulfus filius Alani, Goffridus filius [...]

13. *Actes* 99, p. 386-8, 1089, 30 décembre, Alain IV, Redon

Benedictus Nannetis episcopus. Eudo vicecomes, Radulfus Anglicus, comes, Radulfus de Fulgeres. Bernard de Rupe, Goscelin de Reus, Daniel Jarnogoni filius,

Riocus de Lohoiac et frater eius Galterius., Riocus Fredorii filius, Riocus filius Bernart de Musullac, Paganus de Frozai, Paganus Herluinus, Budicus frater Hoelli comitis, Budicus Danieli filius, Radulfus, philosophus de Guadel.

14. *Actes* 102, p. 392-3, 1084/1096, Saint-Georges de Rennes

Inde sunt testes : comes Radulphus, Guillelmus Ismaeliticus, Giro, Haimericus de Castro Errant, Menfinit dapifer, Tehellus, Jengneni, Olivarius, Hugo filius Olivardi, Gosfridus, Rivallonus Dulcet, Evanus filius Rotaldi, Goranton filius Hervei.

15. *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers*, t. II, p. 170-1744, n° DCLXXVII, 14 janvier 1056/1057, acte du comte Eudes, en présence du comte Geoffroy Martel d'Anjou et ses neveux Geoffroy et Foulques

Comes Eudo, uxor ejus Orguen, et filii eorum Gausfridus, Alanus, Willelmus, Rotbertus, Ricardus ; Maino episcopus, Niellus vicecomes, Rodaldus filius Constantini, Radulfus Largus, Mainbonius filius Marioni, Herveus filius Goranti, Gradelonius, Ebrardus mercator, Judicialis de Triguer, Rogerius filius Ascelini monachi, Hermandus, Lotharius filius Pringuenti, Gausfridus filius Mainonis, Radulfus filius Radulfi Englesi, Hildrocus, Anscherius filius Anauti, Trihannus filius Morvani, Tanveus filius Isembardi monachi, Morvanus filius Judicialis, Aldroenus, Radulfus Fulburdonius, Rivallonius prepositus, Guihenocus, Gausfridus filius Martini.

16. *Cartulaire de Saint-Georges de Rennes*, n° v, p. 101-102, 1032/1036

conventio de castro Donouualdi (Tinténiac) teste Glen de Tremehel, Glen de Trevecu. Constantin et frater eius Eri. Isque filius Yvon. Tutual filius Morant. Eventius filius Gorhant. Jernigon filius Harduini

17. *Ibid.*, XIII, p. 110-111, c. 1050, construction du château de Châteauneuf-les-Noës

Ipse comes Eudo, et nepos ejus Gaufridus, Robertus vicecomes et frater ejus Eudo, Androinus et filius ejus Hurvoidius, et frater ejus Hidernus, Guichomarus filius Alani vicecomitis, Rotaldus filius Constantini, Normannus potinus, Rafredus filius Danielis, Herveus filius Tetheu, Galterius de Rota, Hildrochius, Raibertus presbiter

18. *Ibid.*, XVI, p. 113-114, c. 1060, *de consuetudine de Plubihan*

Donoaldus filius Hidremarhuc ; Estomar ; Constantin filius Nielli

19. *Ibid.*, XXXIX, p. 138-140, 1068 : Gilo fitz Ansquetil ; renonciation, ses fils

Galeran, Gaufridus, Guilduinus, Mauricius, Evrardus, Hugo omnium minimus ; [...] Hugo bastardus ; Jarnegonus Roberti filius

20. *Ibid.*, XLI, p. 141, après 1086, partage des moulins de la Porte, ou moulins de la Poissonerie

Hardoinus molendinarius duxit uxorem filiam Rescandi cum bossello farine... Sic ego Hardoinus et uxor mea Renborc dedimus et concessimus beato Georgio illam partem quam habebamus in molendinis de porta [...]

